

APPARTEMENT  
28 rue Barla - 06300 Nice

AVANT-PROJET DETAILLE  
(A.P.D.)

NIVEAU 1 - GAUCHE  
APPARTEMENT T2-2

Date : 14/12/2021

0m 1 2 3 4m

Echelle du document au FORMAT A3 : 1/50° ou 2cm = 1m)

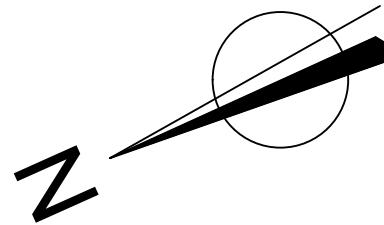
NOTA : s'agissant d'habitat ancien, des écarts de mesures de l'ordre de quelques centimètres peuvent être constatés.

Modif : 17/12/2021

Modif : 03/03/2022

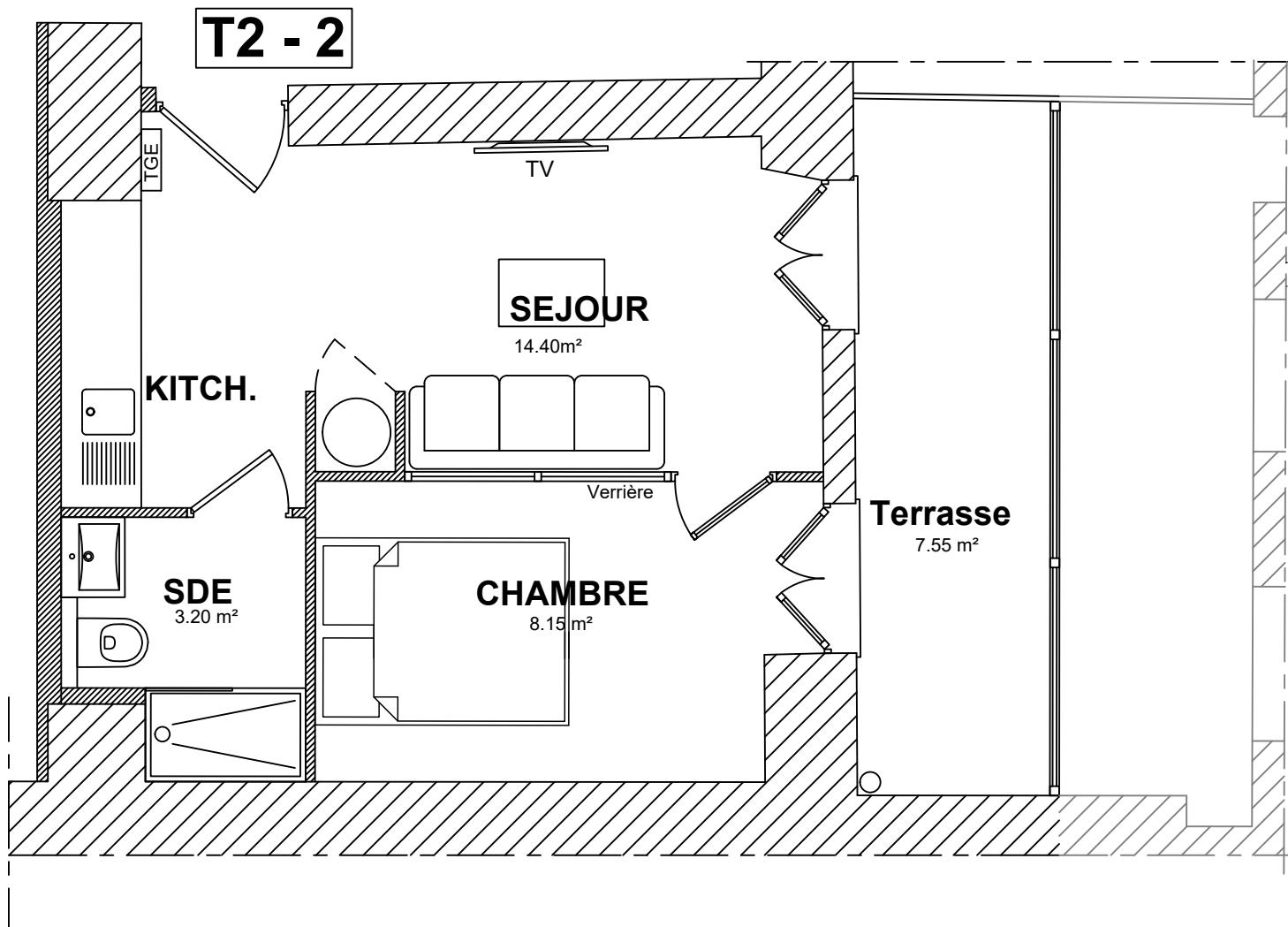
Modif : 07/05/2022

**DOCUMENT PROVISOIRE**  
A NE MODIFIER SOUS AUCUN PRETEXTE



**SURFACES (placards inclus)**  
*Hors embrasures des ouvertures*

T2 - 2 = **25.75 m<sup>2</sup>**  
Terrasse : **7.55 m<sup>2</sup>**



Remarques Importantes:

1. Toutes les dimensions sont en mètres.
2. Toutes les informations nécessaires à la réalisation du projet doivent être vérifiées et déterminées après sondage spécifique. Toutes les côtes devront être vérifiées sur le site préalablement à toute intervention.
3. Tous les travaux quels qu'ils soient sont de la responsabilité des professionnels concernés.

LES PLANS PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS SUR LE CHANTIER.  
LES PLANS DOIVENT ETRE VERIFIES ET CONVENUS ENTRE LE CLIENT ET LES DIFFERENTS PRESTATAIRES LORS DES TRAVAUX.

APPARTEMENT  
28 rue Barla - 06300 Nice

AVANT-PROJET DETAILLE  
(A.P.D.)

NIVEAU 1 - GAUCHE  
APPARTEMENT T2-2

Date : 14/12/2021

0m 1 2 3 4m

Echelle du document au FORMAT A3 : 1/50° ou 2cm = 1m)

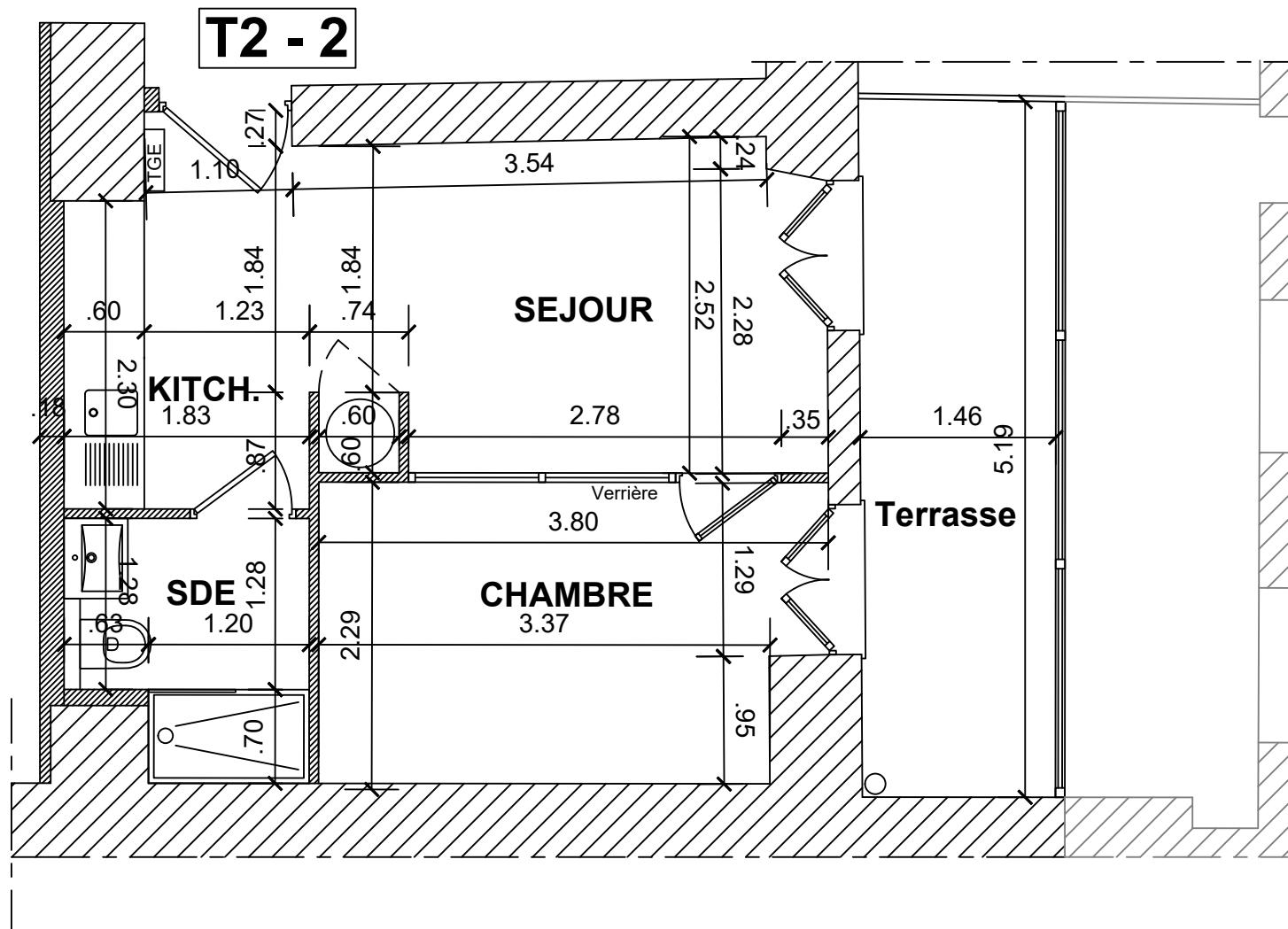
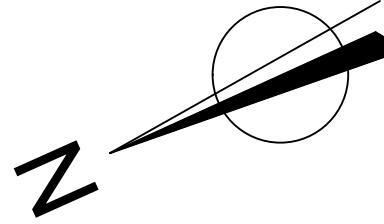
NOTA : s'agissant d'habitat ancien, des écarts de mesures de l'ordre de quelques centimètres peuvent être constatés.

Modif : 17/12/2021

Modif : 03/03/2022

Modif : 07/05/2022

**DOCUMENT PROVISOIRE**  
A NE MODIFIER SOUS AUCUN PRETEXTE



Remarques Importantes:

1. Toutes les dimensions sont en mètres.
2. Toutes les informations nécessaires à la réalisation du projet doivent être vérifiées et déterminées après sondage spécifique. Toutes les côtes devront être vérifiées sur le site préalablement à toute intervention.
3. Tous les travaux quels qu'ils soient sont de la responsabilité des professionnels concernés.

LES PLANS PEUVENT FAIRE L'OBJET DE MODIFICATIONS SUR LE CHANTIER.  
LES PLANS DOIVENT ETRE VERIFIES ET CONVENUS ENTRE LE CLIENT ET LES DIFFERENTS PRESTATAIRES LORS DES TRAVAUX.